

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 2008-0190/PR/MS portant réglementation des tarifs de consultations, d'hospitalisation, des actes de soins divers et de prestations diverses dans les formations sanitaires dépendant du Ministère de la Santé.

n° 2008-0190/PR/MS

Ministère

MINISTÈRE DU TRAVAIL CHARGE DE LA REFORME DE  
L'ADMINISTRATION

Date de publication

26 mars 2008

Numéro JO

n° 6 du 31/03/2008

Date du numéro

31 mars 2008

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT